

de la bonté des différentes méthodes et des divers procédés opératoires. Je crois que les conséquences qui découlent naturellement de ces deux motifs suffiront à tout homme impartial pour lui faire approuver le but que je me propose aujourd'hui. L'idée de me poser au niveau du savant profond et judicieux dont je publie les œuvres est trop éloignée de ma pensée pour que je suppose qu'elle soit venue à l'esprit de quelques personnes. La seule pensée que j'ai eue est celle de tenir ces œuvres au niveau d'une science qui a fait des progrès.

Et qu'il me soit permis de dire immédiatement ce que j'entends par cette expression, le niveau de la science. Pour moi, le niveau d'une science est la connaissance de tous les travaux qui, publiés à l'époque présente, sont basés sur une expérimentation sévère et souvent répétée, et sont faits par des hommes instruits et consciencieux. Ce n'est pas la connaissance de ces productions éphémères, sorties de l'imagination d'hommes instruits, sans doute, mais trouvées dans le silence du cabinet et non au lit du malade, et que, par conséquent, l'expérience n'a pas sanctionnées. Je serai assez indépendant pour faire cette distinction, et pour exposer toutes les opinions, même quand elles viendront en opposition de celles de l'auteur. Je ne détruirai pas ce qu'il a fait, mais je placerai à côté ce que les autres ont fait, et je dirai mon sentiment comme si j'écrivais un ouvrage *ex professo*. J'espère que le lecteur ne trouvera rien à blâmer dans mes expressions, parce qu'elles ne seront jamais inconvenantes ni pour l'auteur auquel j'ajoute des notes, ni pour l'auteur dont j'emprunterai les travaux.

Avant d'entrer en matière et d'exposer la marche que je suivrai, je crois devoir donner une Notice sur la vie et les œuvres de Boyer.

## NOTICE

SUR

## LA VIE ET LES OEUVRES

## DE BOYER.

Alexis BOYER naquit le 1<sup>er</sup> mars 1757, à Uzerche, petite ville du département de la Corrèze, ancienne province du Limousin. Ses parents, qui exerçaient dans cette ville la profession de marchands merciers, ne purent lui donner qu'une instruction très-peu étendue, qu'il sut compléter plus tard par son ardeur pour le travail et par la force de sa volonté. A l'âge de dix-sept ans, il vint à Paris pour étudier la chirurgie. Il s'adonna de suite à l'étude de l'anatomie, et dès qu'il connut assez cette science pour la démontrer, il se livra à son enseignement. Il s'attacha au célèbre Desault, qu'il remplaça plus tard dans ses cours d'anatomie. En 1781, il obtint à l'École pratique du Collège de chirurgie de Paris la médaille d'or, pour avoir suivi exactement les leçons de cette école, et avoir fait, sous les yeux des professeurs, les dissections et les opérations chirurgicales. Ce fut pendant cette même année qu'il suivit au collège du Plessis le cours de philosophie. Il avait senti le besoin d'apprendre la langue latine, et, par son zèle, son assiduité et le bon emploi du temps, il avait fait marcher ensemble l'étude de l'anatomie, de la chirurgie et de la

langue latine. En 1782, il entra à l'hôpital de la Charité comme élève, pour suivre les cours et faire les pansements, et il y resta pendant deux années.

Le 9 juillet 1787, il est nommé *chirurgien gagnant maîtrise* de l'hôpital de la Charité, après un concours commencé le 25 juin de la même année et continué chaque jour. Les avantages de ce concours étaient immenses : ils donnaient le droit de pratiquer la chirurgie pendant six ans dans l'hôpital, et le titre gratuit de maître en chirurgie, dont les frais de réception coûtaient 6,000 livres.

Les événements politiques qui survinrent en 1789, et la tourmente révolutionnaire qui leur succéda, ayant amené un changement complet dans l'ordre social, les religieux qui étaient à la tête de l'hôpital de la Charité furent renvoyés ; la direction de l'hôpital passa entre les mains de la commune de Paris, qui oublia et le concours qui devait avoir lieu en 1793, et le gagnant maîtrise qui devait sortir cette même année. Boyer resta donc comme chirurgien adjoint de l'hôpital, dont Deschamps était le chirurgien en chef. Mais le 19 messidor an III, la Commission des secours publics voulut le faire passer chirurgien adjoint au grand hospice d'Humanité de Paris (Hôtel-Dieu), avec un traitement de 3,000 fr. Boyer désirait garder la place de l'hôpital de la Charité, parce que, dès sa nomination de gagnant maîtrise, il y avait créé un amphithéâtre d'anatomie où se réunissait un grand nombre d'élèves. Néanmoins il alla chaque matin exercer la chirurgie à l'Hôtel-Dieu, jusqu'à ce qu'il eut obtenu son maintien dans la place de chirurgien adjoint de la Charité. Le motif de ce changement était la nomination de Boyer à la chaire de chirurgie opérante dans l'École de santé, que le gouvernement avait formée dans le mois de frimaire an III. Boyer ne garda pas longtemps cette chaire ; car, par un nouvel arrêté du 16 thermidor de la même année, il passa à la chaire de clinique externe, qu'il conserva jusqu'à la fin de sa vie. Le 4 prairial an X, la commission administrative des hospices civils de Paris prit un arrêté qui le maintenait indéfiniment à la place de

chirurgien adjoint de l'hôpital de la Charité. Il garda ce titre jusqu'à la mort du chirurgien en chef Deschamps, qui n'arriva qu'en 1824, époque où Boyer, déjà parvenu depuis un grand nombre d'années, à son plus haut degré de réputation, conservait le titre modeste d'adjoint, pour ne pas empoisonner les vieux jours de son ancien maître, qui, courbé sous le poids des années, avait depuis près de vingt ans renoncé à la pratique de la chirurgie.

Boyer chirurgien de l'hôpital de la Charité, Boyer professeur de l'École de santé, n'avait d'autre titre que son savoir pour remplir ces deux places. Aussi, quand l'ordre fut revenu, quand un gouvernement plus régulier dans ses actes exigea un titre authentique, Boyer fut-il obligé de se faire recevoir docteur en médecine. Il soutint donc une thèse le 19 fructidor an XI, ou plutôt il fit une leçon en présence de ses collègues, les professeurs de l'École, extraordinairement convoqués pour assister à cette formalité exigée d'un de leurs collègues.

Dans le mois de messidor an XII, l'empereur Napoléon nomma Boyer son premier chirurgien, et après la campagne de 1806 et 1807, il lui donna successivement pour récompenses la croix de la Légion d'honneur, les titres d'officier de sa maison, de baron de l'Empire, et une dotation sur les provinces conquises réunies à la France.

Lorsque la famille de Bourbon remonta sur le trône, Boyer perdit le titre qui l'appelait près du souverain ; mais plus tard, en 1823, 1824, 1832, il fut nommé chirurgien consultant des rois Louis XVIII, Charles X et Louis-Philippe I<sup>er</sup>.

Lors de la création de l'Académie royale de médecine, il fut nommé membre titulaire de cette Académie, et plus tard, quand la Faculté de médecine fut dissoute, la nomination de Boyer dans la nouvelle Faculté fut exigée par ceux de ses élèves qui la constituaient, malgré l'opposition de quelques personnages influents.

Deschamps étant mort, Boyer lui succéda dans la place de membre de l'Institut comme dans celle de chirurgien en

chef de l'hôpital de la Charité, et je dois rapporter ici un fait qui lui fait trop d'honneur pour être passé sous silence. En 1812, lors de la mort de Sabatier, on lui proposa la place vacante à l'Institut; mais il ne voulut faire aucune démarche dès qu'il sut que Deschamps désirait l'avoir. Il lui eût été cependant très-facile de l'obtenir, à lui chirurgien de l'empereur Napoléon, à lui professeur de l'École de médecine, à lui chirurgien généralement apprécié pour ses ouvrages, sa science et son talent opératoire.

Boyer continua jusqu'à ses derniers moments les fonctions de chirurgien de la Charité et de professeur de clinique externe. Il était doué d'une excellente constitution et d'un bon tempérament. Il avait eu dans sa jeunesse, et avant de venir à Paris, une fièvre grave avec symptômes ataxiques, et il portait aux deux jambes les marques des vésicatoires qu'on lui avait mis. A l'âge de cinquante ans, pendant la campagne de Pologne, il avait ressenti des douleurs lombaires qu'il attribuait au rhumatisme, et qui dépendaient d'une néphrite calculeuse qui le tourmenta jusqu'à ses derniers moments, mais dont il n'avait que des atteintes assez éloignées. Il menait une vie très-régulière; était très-sobre, et observait une exactitude et une régularité remarquables dans l'exercice des fonctions de ses diverses places. Le 16 novembre 1833, après avoir fait sa visite, sa leçon et sa consultation à l'hôpital, il éprouva un malaise général et quelques douleurs lombaires qui lui firent penser qu'il allait avoir une attaque de néphrite calculeuse. Il mit vingt sangsues à l'anus, et quoiqu'elles n'aient pas rendu beaucoup de sang, il tomba immédiatement après cette application dans un état d'adynamie auquel des symptômes ataxiques vinrent se joindre. Il ne put se relever de cet état, malgré tous les soins que lui prodiguait son ami Lermier, médecin de l'hôpital de la Charité, et il succomba le 25 novembre, à six heures du matin, après dix jours de maladie, à l'âge de soixante-seize ans et demi. Il y avait quarante-six ans et demi qu'il était chirurgien de l'hôpital de la Charité.

Boyer professa l'anatomie pendant vingt-cinq ans, et la médecine opératoire pendant un temps presque aussi long. Il ne commença que tard des cours de chirurgie. Il faisait bien chaque jour quelques leçons sur la chirurgie, mais il y avait aussi loin de ces leçons à son cours, comme il le disait lui-même, que de son cours à son livre. Il était déjà professeur de l'École de santé, qu'il n'avait pas encore fait un cours complet de chirurgie; aussi, dès qu'il commença, eut-il un grand nombre d'élèves, et tant qu'il professa, ses leçons étaient suivies avec grande assiduité. Lorsque, dans ses dernières années, il faisait seul le service de l'hôpital de la Charité, les élèves, sûrs de l'exactitude de leur maître, affluaient à sa visite et à ses leçons. Il n'était pas éloquent, mais la précision et la clarté de ses paroles permettaient de comprendre et de retenir sans aucune peine tout ce qu'il disait.

Aux différents titres que Boyer reçut des souverains et des savants de son pays, nous devons ajouter ceux que lui donnèrent les savants des autres pays. Toutes les académies de l'Europe et plusieurs sociétés savantes d'Amérique l'admirent dans leur sein.

Boyer a publié deux grands ouvrages: un *Traité complet d'Anatomie*, en 4 volumes, et un *Traité des Maladies chirurgicales et des opérations qui leur conviennent*, en 11 volumes. Il avait présenté en 1791, à l'Académie de chirurgie, un mémoire ayant pour titre: *Déterminer la meilleure forme des aiguilles destinées à la réunion des plaies et à la ligature des vaisseaux, et la manière de s'en servir*; mais les événements politiques ayant dissous ce corps savant, le mémoire ne fut pas connu. Plus tard, il fut imprimé parmi ceux de la Société médicale d'émulation.

Il fit aussi paraître plusieurs articles dans des journaux de médecine, dans le *Dictionnaire des sciences médicales*, et dans le journal complémentaire de ce dictionnaire, où l'on trouve son *Mémoire sur la Fissure à l'anus*; mais, comme ces divers écrits ne sont que des extraits ou des copies de

son *Traité de Chirurgie*, je ne crois pas devoir en parler plus au long.

Le *Traité d'Anatomie* parut dans le courant des années 1797, 98 et 99. Depuis vingt années l'auteur enseignait l'anatomie : aussi cet ouvrage eut un grand succès, et en 1815 il était à sa quatrième édition : elle fut la dernière. J'avais eu l'idée de faire pour l'anatomie ce que j'entreprends pour la chirurgie; mais le grand nombre d'additions qu'il eût fallu mettre à diverses parties, à cause des recherches d'anatomie faites depuis la publication de ce traité, aurait tellement dénaturé l'ouvrage qu'il n'eût plus été celui de Boyer.

La première édition du *Traité des Maladies chirurgicales et des opérations qui leur conviennent* parut dans l'année 1814. Les cinq premiers volumes furent seuls publiés à cette époque. Boyer, cédant au vœu de ses élèves, les fit imprimer en quelque sorte contre son gré; car il ne voulait donner cet ouvrage au public qu'après l'avoir achevé. Mais depuis plusieurs années il avait cessé de faire des cours de chirurgie pour se livrer entièrement à ses cours de clinique chirurgicale; et malgré les ouvrages de chirurgie publiés alors, les élèves sentaient le besoin de trouver réunies en un seul corps de doctrine les leçons de leur maître. Le sixième volume parut en l'année 1818, et les autres successivement, à des intervalles différents; enfin l'ouvrage se trouva complet en l'année 1826, douze ans après la publication des premiers volumes. Le succès prodigieux de ce livre obligea Boyer de faire réimprimer deux fois les cinq premiers volumes, de sorte qu'en l'année 1831, quand il donna une nouvelle édition complète de tout son ouvrage, il publia réellement une quatrième édition.

Il y avait vingt-sept ans que Boyer était chirurgien de l'hôpital de la Charité, et il avait cinquante-sept ans quand il imprima les cinq premiers volumes de son ouvrage : aussi cet ouvrage est-il, comme il le disait, le résultat de sa pratique, et non une compilation. C'est pour cette raison

qu'il n'y parle pas de cette quantité de productions éphémères oubliées aussitôt que connues, et qu'il n'y traite qu'avec réserve certains points de doctrine dont la force de son jugement lui faisait sentir l'importance mieux qu'à tout autre peut-être, mais que la nouveauté ne lui permettait pas d'apprécier suffisamment. On fut généralement étonné qu'aux diverses époques de la publication successive des volumes du *Traité de Chirurgie*, Boyer n'ait pas immédiatement examiné plus à fond certaines questions graves : c'est qu'il n'avait pas encore eu le temps de les juger par l'expérience. Aussi, quand il voyait des journaux lui faire des reproches à cet égard, il répondait : « Mon livre est le fruit de mon expérience; si je vis assez longtemps pour pouvoir juger cette nouveauté, j'en parlerai dans une autre édition. »

Ainsi nous voyons qu'à chaque réimpression de son livre, il ajoutait ce que l'expérience des autres avait sanctionné, sans cependant effacer ce que la sienne lui avait appris. Le succès du *Traité des Maladies chirurgicales* a été tel que cet ouvrage a été traduit dans plusieurs langues étrangères, et qu'il a servi de base à tous ceux du même genre qui ont paru depuis. Nous devons le regarder comme la collection de la pratique d'un homme pendant un demi-siècle; et dès lors nous devons le respecter, et n'altérer en rien le texte. C'est donc pour ne pas priver les élèves, je dirai plus, pour ne pas priver les praticiens d'un guide aussi sûr et aussi exact, que j'ai dû réimprimer ce livre. Mais s'il est suffisant pour le praticien qui, déjà instruit, ne cherche dans Boyer que des conseils, il est insuffisant pour l'élève qui, cherchant une instruction complète dans les œuvres d'un homme, désire y trouver réunis et les fondements et les progrès de la science. C'est là le but que je me suis proposé. Mais pour y parvenir, plusieurs difficultés se sont présentées. Elles sont relatives à la disposition des notes, à la disposition des articles entiers que je dois intercaler dans l'ouvrage, à l'ordre que je dois suivre afin de présenter sous un point de vue complet et semblable toute la chirurgie.

J'ai pensé que lorsque les notes seraient courtes, il fallait les placer au bas des pages. De cette façon, le lecteur pourra en prendre connaissance sans interrompre en quelque sorte sa lecture. Mais j'ai cru que lorsqu'elles étaient longues, et, par exemple, avaient plusieurs pages; que, lorsqu'au lieu de simples notes, elles devenaient un article additionnel au texte primitif, il valait mieux les mettre après ce texte, afin que le lecteur pût prendre connaissance séparément des opinions de l'auteur et des opinions nouvelles. Il m'a semblé qu'ainsi l'étude devenait plus facile et plus profitable, la comparaison plus aisée et plus sûre, et que les idées du lecteur restaient plus nettes et plus précises.

Quant à l'ordre qui devait être suivi, il est certain que des difficultés de plus d'un genre ont dû se présenter, puisqu'il fallait, en conservant celui adopté par Boyer, ajouter ce qui devait rendre complet le *Traité des Maladies chirurgicales*. Je ne prétends pas qu'il faille changer totalement celui qui a été suivi: non, certes; car si je faisais l'ouvrage de toutes pièces, je l'adopterais; mais il y a des parties traitées qui ne sont pas à la place que je leur donnerais, et que je ne veux pas déplacer. Ainsi, je ne pense pas qu'il soit possible d'exposer toute la chirurgie sans suivre l'ordre suivant: 1<sup>o</sup> maladies qui peuvent se développer dans tous les tissus et dans tous les organes; 2<sup>o</sup> maladies des tissus; 3<sup>o</sup> maladies des organes et des parties composées d'organes. Au premier paragraphe se rattachent l'inflammation, les abcès, les plaies en général, etc.; au deuxième, l'inflammation, les abcès, les plaies, etc., des tissus artériel, veineux, nerveux, musculaire, etc.; au troisième, enfin, l'inflammation, les abcès, les plaies, etc., des yeux, du nez, des lèvres, de tous les organes splanchniques, de leurs enveloppes et des membres. Or, cet ordre, adopté par l'auteur, exigerait, dans bien des endroits, des transpositions que je n'ose me permettre, quoiqu'elles ne doivent pas altérer le texte, mais parce qu'elles défigurent l'ouvrage. Il n'y a pas de doute pour moi qu'on me blâmera de ne pas l'avoir fait;

mais on me blâmerait bien plus si je le faisais. D'ailleurs, en supposant que j'aie tort, je préfère ce tort à l'idée que l'on pourrait avoir de moi, qu'en faisant plier à ma volonté celle qu'avait eue Boyer dans la disposition de son texte, j'ai songé à m'approprier un ouvrage auquel je mettais seulement des notes. Je dois donc conserver constamment mon rôle d'annotateur; et je ne m'en écarterai que pour quelques articles de la première moitié du tome onzième, qui sont isolés dans ce volume, et qui se rapportent totalement à la thérapeutique générale. J'aurai soin d'indiquer cette transposition, et pour guider le lecteur, je vais exposer comment je compte remplir ce rôle.

Des chiffres placés dans le texte indiqueront les notes courtes mises au bas des pages, comme cela se fait ordinairement.

Des lettres italiques placées dans le texte indiqueront les notes longues mises à la fin des articles, et quand ces notes se rapporteront à tout l'article, la lettre italique sera placée à la fin de cet article. De cette sorte, le texte original ne sera pas interrompu: le lecteur lira séparément et ce texte et les notes. Je trouve ce mode préférable à celui qui consiste à placer les longues notes au bas des pages, de sorte que le texte original n'a que deux ou trois lignes en tête de chaque page, ou qu'il est complètement interrompu; je le préfère aussi à celui qu'ont suivi certaines personnes, en intercalant dans le texte original, entre des guillemets, les annotations qu'elles ont jugé convenables.

Il ne me reste plus maintenant qu'à exposer l'ordre que je suivrai dans cette nouvelle édition.

Boyer, dans son *Traité des Maladies chirurgicales*, entre immédiatement en matière; et il ne fait précéder la pathologie des maladies communes à tous les systèmes d'aucune réflexion sur la pathologie et la thérapeutique générales. J'ai pensé que les élèves trouveraient avec plaisir quelques pages sur ces points de chirurgie qui ne sont pas traités spécialement dans les ouvrages qui parlent de cette science.

J'ai donc ajouté tout ce qui a rapport à la pathologie et à la thérapeutique chirurgicales en général, et j'ai fait précéder ces deux parties de la chirurgie d'un article sur l'hygiène. Comme Boyer donne au commencement du cinquième volume les règles générales des opérations, et à la fin du onzième les règles des opérations mises en usage sur diverses régions du corps pour des maladies différentes, j'ai cru pouvoir, sans crainte de blâme, transposer ces articles et les intercaler dans ce que je dis sur la thérapeutique générale.

Pour rendre l'ouvrage moins volumineux, je l'ai mis en six volumes : et ici je n'ai fait que remplir une volonté de mon père, qui avait essayé avec moi s'il ne serait pas possible de le diminuer, pour éviter un aussi grand nombre de volumes.

Le premier volume comprendra l'hygiène, ou l'art de conserver la santé; la pathologie et la thérapeutique chirurgicales générales; les anomalies; l'inflammation; les abcès; la gangrène; la brûlure; la congélation; les plaies.

Le second volume comprendra les tumeurs en général; les maladies de la peau et des membranes muqueuses; les maladies des tissus cellulaire et adipeux; les maladies des artères, des veines et des vaisseaux lymphatiques; les maladies des nerfs; les maladies des muscles et des tendons; les maladies des cartilages et des fibro-cartilages; les maladies du système séreux; le squirrhe; le cancer; les tubercules; les calculs; les corps étrangers; l'ulcération et les ulcères; les fistules; les scrofules; la syphilis; les maladies des membres et les amputations.

Le troisième volume comprendra toutes les maladies des os.

Le quatrième volume comprendra les maladies de la tête: les maladies des yeux; les maladies de l'oreille; les maladies du nez et des fosses nasales; les maladies de la bouche, des joues et des glandes salivaires; les plaies de la face par armes à feu; les ulcères chancreux du visage; le tic douloureux; les maladies des dents; les maladies des gencives;

les maladies de la langue; les maladies des amygdales; les maladies du voile du palais et de la luette; les ulcères de la gorge; les aphtes.

Le cinquième volume comprendra les plaies et les tumeurs du cou: le torticolis; le goitre; les maladies du larynx et de la trachée-artère; les maladies du pharynx et de l'œsophage; les maladies des mamelles; les plaies de la poitrine; les abcès de la poitrine; l'hydropisie de poitrine et du péricarde; les plaies, les tumeurs externes et les hernies du bas-ventre; l'ascite; l'hydropisie enkystée du bas-ventre.

Le sixième volume comprendra les maladies des organes et des voies urinaires; les maladies de l'anus et du rectum; les maladies des organes génitaux de l'homme et de la femme.

Si maintenant nous comparons cette édition à celles publiées par Boyer, nous verrons que les changements apportés sont sans importance, et deviennent très-utiles pour une exposition exacte de la chirurgie.

Boyer place les prolégomènes de la médecine opératoire au commencement du cinquième volume, et les opérations qui constituent la petite chirurgie à la fin du onzième volume. Je réunis ces articles à la thérapeutique chirurgicale.

Boyer traite de certaines maladies de la peau dans le deuxième volume, ainsi l'érysipèle, les loupes; et dans le onzième volume, les cornes de la peau, les verrues, les cors, etc. : je les réunis dans le deuxième volume.

Boyer parle des maladies des tendons et des muscles dans le onzième volume : je les rapporte au deuxième volume, ainsi que les amputations, que je place après les maladies des membres. Cette transposition était nécessaire pour ne faire que six volumes, et pour pouvoir réunir en un seul tome les maladies des voies urinaires, dont Boyer avait mis une partie dans le huitième volume et le reste dans le neuvième volume.

Ces transpositions faciliteront, je pense, la lecture de l'ouvrage; et je m'estimerai heureux si, par ce travail, j'arrive au but que je me suis proposé: celui de me rendre utile aux élèves en médecine.

1<sup>er</sup> janvier 1844.

PRÉFACE DE L'AUTEUR.

Cultivée dans presque tous les temps avec plus ou moins de soins et de succès, la chirurgie a fait de nos jours les plus grands progrès, et semble avoir atteint, ou peu s'en faut, le plus haut degré de perfection dont elle paraisse susceptible. Presque toutes les maladies chirurgicales sont aujourd'hui parfaitement connues, soit sous le rapport de leurs phénomènes, soit relativement aux indications qu'elles présentent: souvent même il nous est facile de remonter jusqu'à leurs causes prochaines, et par conséquent d'en déterminer le caractère essentiel. Les procédés opératoires sont fixés et décrits avec une précision qui laisse à peine quelque chose à désirer. Nos instruments et nos appareils sont devenus d'un usage plus commode, à mesure qu'ils ont été simplifiés davantage, et s'il nous reste quelque chose à faire sous ce dernier rapport, si nous pouvons espérer de perfectionner encore notre art, c'est moins en imaginant de nouveaux instruments, qu'en en réformant d'inutiles. La liste des médicaments externes, longtemps surchargée d'une foule de substances inutiles ou bizarres, a subi des réformes non moins importantes: ceux de ces médicaments qui ont paru mériter d'être conservés, ont